

Madame, Monsieur,

Régulièrement, des entreprises démarchent auprès des particuliers afin de proposer des travaux de réhabilitation et attestations diverses sur les habitations. Elles se présentent comme étant mandatées de la mairie. Il n'en est absolument rien.

Soyez vigilants ! Les démarchages abusifs peuvent vous engager lourdement si vous y répondez favorablement.

Si la mairie décidait d'une intervention obligatoire sur les habitations, je vous en informerais préalablement bien entendu.

Bien cordialement,

Marylène HENRY
Maire